

15 OCTOBRE 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES**

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives, au 3300, 10^e Avenue, Saint-Georges (Québec) G5Y 4G2, est tenue le mardi 15 octobre 2019, à 19 h, sous la présidence de madame Manon Bougie.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

| | |
|---|--|
| <u>Représentants des parents :</u> | BOUGIE, Manon CASSE, Maeva Sandra Cendrine DION, Véronique GOYETTE, Christiane MORIN, Steve PRIVÉ, Annie TURGEON, Line |
| <u>Représentants des enseignants :</u> | BÉLAIR, Claude GILBERT, Véronique MAROIS, Jean-Philippe VACHON, Annie A. |
| <u>Représentant du personnel non enseignant :</u> | LESSARD, Caroline |
| <u>Représentante du personnel de soutien :</u> | Aucun |
| <u>Représentante du service de garde :</u> | CLOUTIER, Natalie |
| <u>Membre de la communauté :</u> | COTÉ, Guy-Paul |
| <u>Sont absents :</u> | BARRETTE, Julie (membre de la communauté) PARADIS, Guy (commissaire) |

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, madame Sherley Simard, directrice adjointe en 5^e année et au cheminement particulier, madame Marie-Eve Therrien, directrice adjointe en 6^e année et madame Claudia Messier, directrice adjointe de 1^{re} secondaire sont présents.

CET-01-10-19 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Manon Bougie souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Elle constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

Adopté à l'unanimité

CET-02-10-19 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy-Paul Côté que le l'ordre du jour du 15 octobre 2019 soit accepté tel que présenté avec quelques ajouts dans questions diverses.

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 juin 2018
4. Retour sur l'assemblée générale du 10 septembre 2019
5. Présentation des membres du conseil
6. Nomination de la présidence et de la vice-présidence du conseil
7. Présentation des membres de la communauté
8. Présentation d'un projet de calendrier des rencontres
9. Règles de régie interne
10. Programmation et autorisation des différentes activités et sorties
11. Campagnes de financement et voyages
12. Frais chargés aux parents (facture scolaire)
13. Budget du conseil d'établissement 2019-2020
14. Politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2020-2021 (DG-10)
15. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
16. Scholastic
17. Rapport annuel de la direction
18. Commissaire délégué
19. Rapport de correspondance
20. Questions du public
21. Prochaine rencontre
22. Questions diverses
 - Eau potable
 - Skate Park
 - Don au service de garde
 - Sport-études
 - Cour d'école
23. Sujets pour la prochaine réunion : 3 décembre 2019
 -
24. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

CET-03-10-19 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019

Il est proposé par monsieur Steve Morin que le procès-verbal du 18 juin 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CET-04-10-19 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Il est proposé par madame Line Turgeon que madame Manon Bougie soit nommée à la présidence du conseil d'établissement. Madame Bougie accepte la présidence.

Adopté à l'unanimité

CET-05-10-19 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

Il est proposé par monsieur Guy-Paul Côté que madame Line Turgeon soit nommée à la vice-présidence du conseil d'établissement. Madame Turgeon accepte la vice-présidence.

Adopté à l'unanimité

CET-06-10-19 CALENDRIER DES RENCONTRES 2019-2020

Il est proposé par madame Christiane Goyette que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CET-07-10-19 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il est proposé par monsieur Guy-Paul Côté que les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 soient adoptées conformément au document déposé par le directeur, monsieur Mario Bolduc.

Adopté à l'unanimité

CET-08-10-19 ACTIVITÉS ET SORTIES

Il est proposé par monsieur Guy-Paul Côté que le conseil d'établissement approuve les différentes sorties culturelles, sportives ou éducatives qui seront vécues par les élèves tout au cours de l'année (5^e année, 6^e année, adaptation scolaire et 1^{re} secondaire) pour l'année scolaire 2019-2020 tout en tenant informés les membres du CE.

Adopté à l'unanimité

CET-09-10-19 VOYAGE HORS CANADA

Considérant que le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école;

Considérant la présentation d'un voyage à Boston au Massachussets, du 17 au 19 juin 2020 pour des élèves de 6^e année en anglais intensif;

Considérant que cette sortie constitue un voyage hors Canada et qu'elle doit être autorisée par le directeur du Secrétariat général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin;

Il est proposé par madame Natalie Cloutier :

Que le voyage de fin d'année à Boston, du 17 au 19 juin 2020 pour un groupe de 200 élèves de 6^e année (groupes 631-632-635-636-637-638-641-642) et de 18 accompagnateurs soit approuvé conformément au document déposé par la directrice adjointe, madame Marie-Ève Therrien, et;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée au Secrétariat général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour autorisation.

Adopté à l'unanimité

CET-10-10-19 VOYAGE HORS CANADA

Considérant que le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école;

Considérant la présentation d'un voyage à Jay Peak au Vermont du 18 au 19 juin 2020 pour des élèves de 6^e année en anglais intensif;

Considérant que cette sortie constitue un voyage hors Canada et qu'elle doit être autorisée par le directeur du Secrétariat général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin;

Il est proposé par madame Natalie Cloutier :

Que le voyage de fin d'année à Jay Peak, du 18 au 19 juin 2020 pour un groupe de 50 élèves de 6^e année (groupes 633-634) et de 7 accompagnateurs soit approuvé conformément au document déposé par la directrice adjointe, madame Marie-Ève Therrien, et;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée au Secrétariat général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour autorisation.

Adopté à l'unanimité

CET-11-10-19 CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Il est proposé par madame Christiane Goyette que le conseil d'établissement autorise les enseignants à faire des campagnes de financement pour aider à défrayer les coûts pour les divers voyages. Les enseignants ne sont pas autorisés à faire des surplus lors des campagnes de financement. Les membres du conseil d'établissement doivent être avisés au fur et à mesure des différentes campagnes.

Adopté à l'unanimité

CET-12-10-19 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2019-2020 (FACTURE SCOLAIRE)

Il est proposé par monsieur Steve Morin que les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2019-2020 autant pour le primaire que pour le secondaire soient acceptés tels que présentés par monsieur Mario Bolduc, directeur.

Il est à noter que le montant maximal demandé pour les élèves du primaire est demeuré à 60 \$.

Adopté à l'unanimité

CET-13-10-19 BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Il est proposé par madame Annie Vachon que le conseil d'établissement adopte le budget du conseil d'établissement tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur.

Adopté à l'unanimité

POLITIQUE D'ALLOCATION DES RESSOURCES (DG-10) 2020-2021

Monsieur Mario Bolduc, directeur, présente les grandes lignes de la politique d'allocation des ressources de la commission scolaire.

CONTENU EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

Madame Caroline Lessard, conseillère en orientation, présente les thèmes abordés en 5^e année, 6^e année et 1^{re} secondaire en lien avec l'orientation scolaire.

CÉt-14-10-19 SCHOLASTIC

Il est proposé par madame Natalie Cloutier qu'un club de lecture soit créé et que des livres à bons prix soient offerts aux parents pour la maison. Aucune publicité ne doit être faite directement aux élèves. Les enveloppes destinées aux parents doivent être cachetées afin de ne pas faire de la publicité directe aux enfants.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

Monsieur Mario Bolduc, directeur, dépose son rapport annuel. Il demande aux gens d'en prendre connaissance et pourra répondre aux questions lors de la prochaine rencontre.

QUESTIONS DIVERSES

- **Qualité de l'eau potable** : Suite à l'intervention du ministre de l'Éducation, on se questionne sur l'eau potable et le plomb. Monsieur Mario Bolduc, directeur, rassure les gens en lien avec les responsabilités qui incombent aux municipalités qui ont l'obligation de contrôler le plomb dans l'eau, de faire des échantillonnages et de les faire analyser.
- **Skate-park** : La ville de Saint-Georges a légué ses installations à la commission scolaire qui est devenue propriétaire depuis le début octobre. Par conséquent, nous devons nous conformer aux exigences de notre assureur quant à l'affichage des règlements et de nous assurer de ne pas rendre accessible cet endroit en dehors de la surveillance.
- **Sport-études** : Suite au départ de l'entraîneur de soccer dans le programme de sport-études, il y a une préoccupation en lien avec la succession. Monsieur Mario Bolduc, directeur, rassure que la fédération sportive a le dossier en main pour qu'une personne qualifiée reprenne le dossier.
- **Don reçu** : Nous avons reçu un don de 500 \$ au service de garde. Madame Manon Bougie, présidente, demande qu'une lettre de remerciement soit adressée à la personne au nom du conseil d'établissement.
- **Cour d'école** : Les membres du conseil d'établissement souhaitent relancer le dossier de la cour d'école en mettant en place un sous-comité qui rendra des comptes au conseil d'établissement. Mesdames Line Turgeon, Claude Bélair, Natalie Cloutier ainsi que la direction feront partie de ce sous-comité.

CET-15-10-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Annie Vachon propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 50.

Adopté à l'unanimité

Manon Bougie, présidente

Mario Bolduc, directeur de l'école

Date : _____